
L'EQUIPE DU TEMPS MACHINE

DIRECTEUR CULTUREL ET ARTISTIQUE



Gardien moral du projet, il est celui qui veille à la cohérence « éditoriale » entre les projets artistiques et culturels d'une part et les actions mises en œuvre d'autre part. Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux et représente la structure auprès des institutions nationales (fédérations, syndicats, structures partenaires).

ACTIVITES

- Veille au respect de la mission de service public et à la cohérence du projet.
- Impulse de nouveaux partenariats culturels.
- Contractualise les modalités d'échange et de partenariat avec les partenaires privilégiés (structures d'enseignement, d'accompagnement et de diffusion régionales).
- Représente la structure lors des rencontres et colloques sur les projets culturels.
- Défend le projet culturel de la structure auprès des partenaires et financeurs.
- Dirige le comité de programmation avec lequel il prépare les grands axes de programmation et d'action.
- Rédige le bilan culturel de la structure.
- Participe activement au maillage local et à la mise en réseau régional (FRACAMA).

COMPETENCES

- Aptitude d'appréhension d'un projet dans sa globalité et capacité à le faire évoluer.
- Connaissance du territoire local et départemental (structuration, acteurs culturels, éducatifs, partenaires institutionnels...)
- Très bonne connaissances du secteur professionnel et amateur des musiques actuelles.
- Connaissances des réseaux institutionnels partenaires des musiques actuelles.
- Capacité à fédérer.
- Compétences dans le domaine du développement de projets culturels et territoriaux liés aux musiques actuelles.
- Capacité d'analyse
- Aptitudes au travail en réseau.

FORMATION

- Ce métier est accessible avec un Master Conception et Direction de Projets Culturels, complété par une expérience professionnelle.